

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2980

présenté par

Mme Valérie Petit, M. Laronneur, M. Bournazel, M. Julien-Laferrière, M. Falorni, M. Chiche,
Mme De Temmerman, M. El Guerrab et M. Vignal

ARTICLE 43

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.